

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
concernant
un crédit complémentaire 2^{ème} série pour la mise sur pied de transports scolaires

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

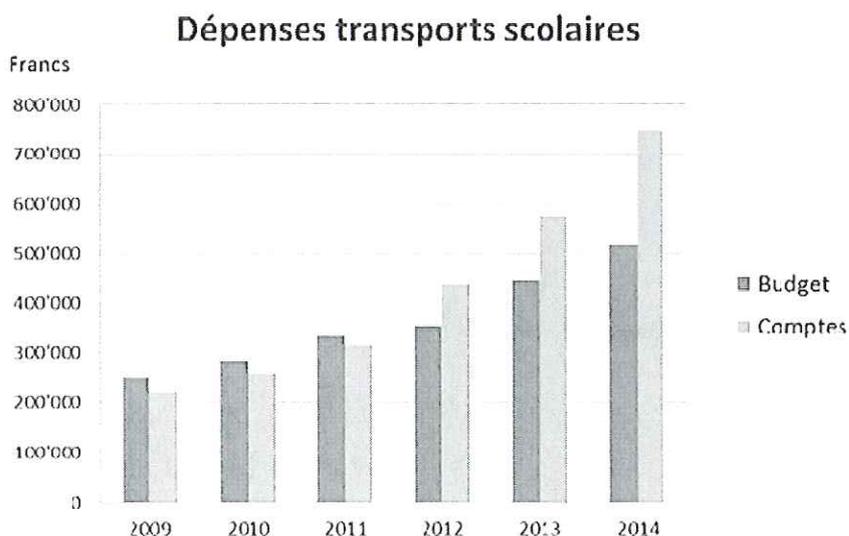
La présente communication vous est adressée en complément au préavis PR14.33PR concernant la 2^{ème} série de compléments au budget 2014. En effet, au vu de l'importance inhabituelle du montant sollicité, s'agissant de la mise sur pied des transports scolaires, la Municipalité souhaite vous apporter les éclaircissements ci-dessous.

Problématique

Dans le cadre de l'élaboration du processus budgétaire (en juin), il est toujours difficile d'anticiper le coût des transports scolaires de l'année à venir car les prévisions des résultats ne sont connues qu'après avoir effectué une synthèse de la rentrée scolaire en cours. Ce constat a pour conséquence des écarts significatifs depuis quelques années déjà.

Depuis plusieurs années, des adaptations spécifiques ont dû être mises sur pied pour répondre aux contraintes des effectifs, de l'organisation scolaire, des horaires, des enclassements ou encore pour pallier le déficit en locaux, respectivement en installations et salles spéciales.

Le tableau ci-dessous met en évidence les différences entre le budget et les comptes pour les cinq dernières années.



Pour 2014, la différence est importante car de nouvelles lignes dédiées au transport des élèves ont dû être commandées depuis l'élaboration du budget afin de pallier les horaires des lignes publiques qui ne coïncident pas toujours avec les horaires scolaires.

Ainsi, le dépassement de Frs 230'000,- prévu sur le compte 516.3188 « Frais de transport » s'articule comme suit :

Motif / justification	Montants budgétés	Montant du dépassement
<i>Courses spéciales Travys (transports des élèves vers les salles de gymnastique, patinoire, piscine, etc.).</i>	<i>Frs 160'000</i>	<i>+ Frs 10'000</i>
<i>Remboursement des abonnements des élèves (motion Cotting et > 2.5 km)</i>	<i>Frs 19'000</i>	<i>+ Frs 3'000</i>
<i>Remboursement des abonnements des élèves de Gressy / transport des élèves de Gressy vers Ependes (jusqu'en juillet 2014)</i>	<i>Frs 11'000</i>	<i>+ Frs 7'000</i>
<i>Car Postal</i> - <i>Doublure matin Suchy – Belmont – Gressy – Yverdon (pas de places ises pour les écoliers ;</i> - <i>↔ Valeyres s/Ursins – Ursins – Gressy – Yverdon (matin, midi et après-midi) ;</i> - <i>↔ Yverdon – Gressy – Belmont – Suchy (midi – élèves du secondaire) ;</i> - <i>Yverdon – Gressy (élèves primaires, 15h10) ;</i> - <i>Chamblon et Champ Murat – 2 bus 18x /semaine (enclassement d'élèves yverdonnois à Chamblon et Champ Murat).</i>	<i>Frs 120'000</i>	<i>+ Frs 210'000</i>
<i>Autres transports</i>	<i>Frs 155'000</i>	<i>- - -</i>
TOTAUX	Frs 465'000	+ Frs 230'000

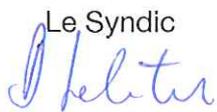
Conclusion

La Municipalité est consciente de l'importance de l'écart entre le budget et les comptes du poste « frais de transport scolaire », particulièrement en 2014. Elle veillera à l'avenir à limiter cette différence, tout en relevant la difficulté consistant à anticiper le coût de ces frais pour l'année suivante à un moment où les prévisions des résultats ne sont pas encore connues. A relever que pour l'année 2015, le montant budgété de Frs 663'000.- correspond globalement à la situation 2014 qui est exposée dans la présente communication. En effet, cette prévision devrait correspondre aux dépenses effectives résultant d'une organisation des transports similaire à celle de la rentrée scolaire 2014.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


D. von Siebenthal

La Secrétaire



S. Lacoste